

MAISON LESTRADE | Les anciens parquets démontés dans les règles de l'art par un ébéniste ariégeois



Dans le cadre de l'acquisition de la "maison Lestrade" sise 17 rue Peyrevidal à Foix, en faveur de la création d'une résidence autonomie, la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix Varilhes a cédé gracieusement les parquets anciens à la conservation départementale du Conseil Départemental.

Ce lundi 16 octobre, Thomas Fromentin, Président de l'Agglo du Pays de Foix Varilhes et Raymond Berdou, Vice-Président du Conseil Départemental ont assisté au démarrage de cette opération. A l'oeuvre, Arnaud Calixte ébéniste spécialisé dans la préservation et la conservation du patrimoine ancien, et épaulé par un confrère Jacques Morère. C'est une étape importante et méticuleuse. Chaque pièce est soigneusement démontée, numérotée puis reportée sur plan pour pouvoir être remontée à l'identique.

Il s'agit des parquets de deux chambres respectivement de 26 et 25m². L'un au motif dit « Versailles » en chêne, en noyer et en merisier, l'autre au motif dit « point de Hongrie » en chêne. Dans l'attente de trouver leur prochaine demeure dans un des espaces muséographiques ariégeois, ils seront conservés aux réserves départementales à Saint-Lizier.

La visite en image [ici](#) et le communiqué de presse en pièce jointe.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr